

Vos rendez-vous de **FORMATION** continue

VOTRE DOSSIER DE FORMATION CONTINUE

Le Barreau du Québec a mis en ligne, **POUR CHACUN DE VOUS**, un dossier individuel de formation continue obligatoire.

Ce dossier **DOIT CONTENIR TOUTES LES ACTIVITÉS DE FORMATION RECONNUES** que vous avez suivies depuis le 1^{er} avril 2009.

Profitez de la période estivale pour METTRE À JOUR votre dossier de formation continue !
Accédez en tout temps à votre dossier en vous rendant à l'adresse suivante : www.barreau.qc.ca/declaration-fco/

Pour toute information concernant votre dossier, n'hésitez pas à communiquer avec M^e Yanneck Ostaficzuk en composant le 514 954-3400, poste 3342 ou le 1 800 361-8495, poste 3342.

Un an de **FORMATION** continue obligatoire : un bilan **POSITIF !**

- À eux seuls, le Service de la formation continue du Barreau du Québec et ses partenaires ont offert plus de **4 500 heures** de formation reconnue
- Plus de **15 000 participants** ont assisté aux activités offertes par le Service de la formation continue
- **50 %** des activités offertes par le Service de la formation continue se sont tenues à l'**extérieur des grands centres urbains**
- **Plus de 25 %** des membres ont déjà complété **30 heures** de formation continue
- À ce jour, les membres ont déclaré avoir suivi, en moyenne, **13 heures** de formation continue
- Une équipe à votre écoute! Le Service de la formation continue a répondu à **plus de 2 000 demandes** des membres et des dispensateurs
- La formation est plus accessible que jamais !
 - **Plus de 5 000 activités** de formation ont été reconnues
 - Des activités sont offertes par **plus de 550 dispensateurs**
 - Un **large éventail de sujets** en lien avec l'exercice de la profession sont traités
 - Des activités gratuites, des formations à distance, des activités en milieu de travail, des activités tenues à l'extérieur du Québec sont également offertes

Nouveau calendrier de formation : **AUTOMNE 2010**

À l'automne 2010, le Service de la formation continue vous réserve un calendrier de formation diversifié et relevé. Ne manquez pas d'y jeter un coup d'œil dans la prochaine édition du *Journal*.

N'attendez plus, consultez dès maintenant notre Registre des activités reconnues !
www.barreau.qc.ca/registre-activites-reconnues

En ligne sur le site Web : www.barreau.qc.ca/formation/obligatoire

Par télécopieur : 514 954-3481

Comment vous inscrire ?

Par la poste : Formation continue, 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8

Barreau
du Québec



Payable par : chèque / **VISA** /  (Les prix incluent les taxes)